

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Sandra PAQUET

<https://www.cadre21.org/membres/ec7fe3db3a8ab8a8debe1f48>

Date d'obtention : 2025-10-10 14:10:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Qu'il est important de compléter la grille d'évaluation avec l'auteur du signalement et faire de même avec les témoins et l'instigateur (dans les cas de geste impulsif). De s'assurer de confisquer les appareils impliqués. De s'assurer de bien vérifier les informations dans l'objectif de cesser le plus rapidement la propagation d'image et d'identifier si le geste est malveillant ou non, il nous permettra d'enclencher la bonne procédure à suivre. Que l'attitude de l'intervenant soit rassurante pour la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Qu'il est important de faire une analyse de la situation en récoltant les informations et ce afin d'orienter les interventions et étapes à suivre. Que chaque situation est différente et qu'ultimement l'objectif commun avec la police est de cesser le plus rapidement possible la propagation d'image en tenant compte du rôle de chacun et que les jeune impliqués soit bien encadrer afin de limiter les conséquences ainsi qu'une récidive.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Celle ou le geste est malveillant et que le cellulaire du jeune instigateur doit être confisquer.